

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 50 (1970)  
**Heft:** 1: Le métal

**Buchbesprechung:** Études bibliographiques

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Études Bibliographiques

## FRANCE

Jean-Claude FOURGOUX. — **La représentation et l'implantation des firmes étrangères dans les pays de l'Europe**, Paris, Éditions Frantec, 21 x 29,7, 300 pages, Prix franco dans sa reliure 205 F.

Le Marché européen attire de plus en plus les entreprises qui, pour accroître leur potentiel économique et leur productivité, recherchent des débouchés sans frontière.

Une véritable fièvre anime industriels et commerçants qui s'organisent pour étendre de leur pays aux pays voisins d'abord la distribution, puis la fabrication. On ne parle que d'ouverture de bureaux de vente, de prise d'intérêts, de création de succursales ou de filiales de telle ou telle firme à l'extérieur de son pays d'origine.

Cette escalade économique suit une progression naturelle qui part de l'exportation à l'implantation totale.

La firme étrangère commence par s'adresser à un **Importateur** avec lequel elle réalise d'abord quelques affaires, puis crée un premier courant commercial. Dans un second stade, elle lancera une tête de pont en contractant avec des commerçants locaux qui auront la **concession** de ses produits. Puis en poussant plus avant, elle décidera d'assurer elle-même directement la prospection en engageant des **Agents commerciaux** ou des **Représentants**. Ainsi se terminera la première phase qui est celle de la simple **Représentation**.

La firme étrangère pourra alors passer à la phase de l'**Implantation** proprement dite en faisant exploiter **Brevets, Marques, Dessins ou Modèles** ou simplement **Know-How**, avec son **Assistance Technique**, en concluant une **entente** avec une autre firme locale (dans les limites licites), enfin en créant une **Succursale** ou une **Filiale**. La filiale de la firme étrangère se trouvera, au terme de cette évolution, plus ou moins confondue avec son homologue national et à égalité de droits avec lui.

Si ce mouvement économique paraît être dans le sens de l'Histoire et confor-

me à l'épanouissement de la liberté d'établissement — qui est le fondement de tous les efforts communautaires, tel le Traité de Rome —, les législations nationales présentent encore des obstacles pour qui veut aller travailler hors de chez soi. Obstacles tenant à l'intervention de l'État : traitement de l'étranger différent du national, frein à l'investissement des capitaux extérieurs. Obstacles également dus à la nature même de la différence des réglementations intérieures qui exigent de la part de la firme étrangère, désireuse de se faire représenter ou de s'implanter dans un autre pays, une connaissance exacte des conditions économiques et juridiques de cette opération.

L'ouvrage examine, pays par pays, de l'Atlantique à l'Oural, des pays Scandinaves à la Turquie (vingt-cinq pays au total), les possibilités et la situation des firmes étrangères qui veulent aller y commercer. Les auteurs sont tous des praticiens. Ils cherchent avant tout à transmettre des notions facilement utilisables suivant un plan normalisé.

Il ne s'agit pas, en effet, d'une œuvre de droit comparé, mais d'une description et d'une analyse des divers moyens dont dispose le chef d'entreprise, là où il veut attaquer un marché, afin qu'il soit à même de mesurer les conséquences de son choix.

Georges EDELIN. — **La représentation commerciale**, Paris, Éditions Ejus, 13,5 x 21, 416 pages, F.fr. 44.—

L'auteur expose de façon approfondie les différentes questions juridiques relatives aux représentants (V.R.P., salariés de droit commun, agents commerciaux, mandataires ordinaires) et à leurs relations avec les entreprises.

L'ouvrage est divisé en trois parties : les représentants salariés — Les représentants indépendants — Les représentants à l'étranger de maisons françaises.

Sont notamment étudiés :

- le droit à la commission, le calcul de celle-ci, les charges qu'elle supporte;
- les différents régimes de retraites;
- les indemnités de rupture (indemnité de préavis, indemnité de clientèle, dommages-intérêts pour rupture abusive, indemnité de rupture de contrat à durée déterminée, indemnité compensatrice d'une clause de non-concurrence, indem-

nité de rupture du contrat d'agent commercial,...); leur nature juridique, leur acquisition; leur calcul et leur sort en cas de faillite, de mise en règlement judiciaire, de décès,... du débiteur;

— la recherche de la loi applicable et du tribunal compétent en cas de contrat international; l'exequatur.

Cet ouvrage fait état d'une abondante jurisprudence et poursuit très loin l'examen des cas particuliers et de la procédure.

Un livre très utile à tous ceux qui ont à connaître des innombrables difficultés auxquelles donne lieu la représentation.

J. WANTY et J. FEDERWISCH. — **Modèles globaux d'économie d'entreprise**, Paris, Éditions Dunod, 16 x 25, 564 pages, F.fr. 118.—

Le présent ouvrage expose une méthodologie nouvelle d'élaboration de modèles d'économie d'entreprise.

Les caractéristiques de cette méthodologie sont les suivantes : tous les facteurs et toutes les variables qui interviennent dans le phénomène économique étudié, y compris des facteurs échappant à la mesure quantitative ou de caractère complexe sont d'abord pris en considération; un réseau de relations logiques définissant les liens de dépendance de chaque variable, prise à tour de rôle avec les autres variables, est alors établi. Les relations binaires entre variables apparaissent dans le réseau font ensuite l'objet d'une étude approfondie, soit mathématique, soit logique. La structure de l'ensemble des relations est finalement examinée, l'existence même du réseau rendant compte de toutes les interactions.

Ces modèles globaux sont essentiellement exploratoires et structurels. Leur manipulation fait appel à l'ordinateur.

La première partie de l'ouvrage expose les principes d'élaboration de ces modèles globaux d'entreprise et détaille les méthodes d'analyse qui y sont utilisées; les problèmes plus classiques des modèles de production et de stocks, ainsi que les phénomènes de retard, sont également abordés.

La seconde expose en détail, mais sans aller évidemment jusqu'aux phases de calcul, quelques applications diverses et caractéristiques : sidérurgie, industrie du bâtiment, transports aériens, banque.

Enfin le problème de la rentabilité financière d'investissements dans le cadre d'une approche globale est étudié en s'inspirant des modèles présentés dans la première partie. La notion d'entropie dans les arbres de décision est ensuite introduite.

Ainsi, ce livre devrait intéresser les cadres supérieurs d'entreprises de production, de distribution et de service, les ingénieurs, les diplômés en sciences économiques ou commerciales, les professeurs, chercheurs et étudiants de ces disciplines. Malgré la symbolisation initialement austère, les développements mathématiques y sont généralement fort simples.

J. SCHEID et J.-C. TESTON. — **Économie de l'entreprise**, Paris, Éditions Dunod, 16 x 25, 236 pages, 1<sup>er</sup> tome, F.fr. 18.—

Les auteurs tentent de replacer l'entreprise, qui représente le centre de l'activité économique, dans le contexte de l'organisation générale de l'économie nationale. En effet, son activité et ses résultats dépendent, pour l'essentiel, du comportement des autres agents économiques. Ils ont ainsi substitué la notion de « système » à l'étude traditionnelle des fonctions de l'entreprise.

Ce livre, en deux volumes, montre les liens qui existent entre :

— d'une part, les techniques de gestion qui permettent de résoudre les problèmes concrets de l'entreprise et qui sont développées grâce au calcul économique et à la vulgarisation des « mathématiques modernes »;

— la science économique qui fournit la base indispensable aux problèmes de gestion, d'autre part.

Le premier tome est divisé en deux parties. La première est consacrée à l'étude de tous les éléments économiques distinctifs de l'entreprise, afin de poser les conditions de son existence.

La seconde partie traite du rôle principal dévolu à l'entreprise : satisfaire les besoins en rappelant l'apport de l'analyse économique qui permet une description des lois de composition de la demande.

J. DEGAND. — **Les sociétés d'investissement mobilières et immobilières les S.I.C.A.V.**, Paris, Éditions Dunod, 16 x 24, 320 pages, F.fr. 64.—

Crées pour donner au capitalisme une base plus élargie et aussi plus populaire, les sociétés d'investissements sont généralement mal connues du public.

Dans cet ouvrage, Jean DEGAND tente d'informer tous ceux que la conception originale de ces sociétés intéresse.

Après une étude des expériences faites en Grande-Bretagne, aux U.S.A., en Suisse, au Japon, ce livre aborde le programme français proprement dit.

En complément d'une étude des textes,

tous les éléments particuliers à ces sociétés sont examinés : fonctionnement des fonds en général; création et analyse générale des programmes français; statuts, composition des portefeuilles, administration, régime fiscal; influences des sociétés d'investissement sur les marchés financiers et dans l'économie en général.

On trouvera également une étude sur les sociétés immobilières d'investissements :

- origine des décisions gouvernementales,
- sociétés conventionnées,
- analyse générale.

Enfin, l'auteur examine les principaux éléments de la vie active de soixante-cinq sociétés : portefeuille, rentabilité, rendement, avec une étude particulière sur la création, la composition de leurs conseils et la connaissance des groupes financiers qui les concernent soit :

- vingt-deux sociétés d'investissement à capital fixe,
- vingt-sept S.I.C.A.V.,
- seize sociétés immobilières d'investissement.

Ce livre devrait intéresser tous les professionnels, chefs d'entreprise et des services sociaux, épargnants qui ont à traiter des problèmes de placement de fond, qu'ils agissent à titre personnel ou pour des institutions, des incapables, des plans d'épargne d'entreprises.

Francis LEMEUNIER. — **Dictionnaire juridique, économique et financier**, Paris, Éditions Delmas, 15,5 x 24, 365 pages, F.fr. 36.—

Sait-on ce qu'est un « cash-flow », le « gold exchange standard », le « factoring », un « panel », un « holding » ?

Qu'on le déplore ou non, ces termes anglo-saxons ont gagné droit de cité dans le langage des affaires.

Mais il y a aussi des expressions et des mots bien français auxquels il est malaisé de donner une définition exacte, même si on en perçoit confusément le sens.

Est-on sûr d'utiliser sans faute les termes de « crédit d'impôt », de « giro bancaire », de « fonds de roulement », de « créance chirographaire », de « commissaire aux comptes » ?

A l'attention de ceux que cette nouvelle langue laisse perplexes, Francis LEMEUNIER a publié le : **Dictionnaire juridique, économique et financier** : 1500 mots-clés dont les origines sont soit très anciennes, en Droit français par exemple, soit très modernes, en « Franglais » des affaires par exemple.

Banque, Politique économique, Législation, Fiscalité, Finances, voici rassemblés dans ce **Dictionnaire** tous les termes et expressions qu'un Homme d'Affaires, un Juriste, ou un Étudiant en Droit et en Sciences Économiques ne peut ignorer.

Au temps de la formation permanente et de la « mise à jour constante des connaissances, ce livre constitue un lien entre la multitude des matières nouvelles

que l'*« homo oeconomicus »* doit désormais connaître pour faire face à sa tâche quotidienne : Droit, Administration des Affaires, Gestion financière, Comptabilité, Informatique, etc.

L'ouvrage contient la liste des incoterms et de tous les sigles et abréviations couramment employés.

J. DONY, B. TIBI et A. GIOVANINETTI.

— **L'état et le financement des investissements privés**, Paris, Éditions Berger-Levrault, 15,5 x 21,5, 420 pages, F.fr. 45.—

On a pu dire que la France « n'aimait pas son industrie ».

Pourtant nul n'ignore que la progression du niveau de vie des Français dépend au premier chef de cette mal-aimée. Et chacun de se tourner vers les Pouvoirs publics pour les mettre en demeure de définir une « politique industrielle », en regrettant qu'elle ne l'ait pas été plus tôt.

Cependant, avec une persévérance de fourmi, les Pouvoirs publics ont, depuis plus de vingt années, pressé l'évolution de la France vers une société industrielle. Certes leurs actions n'ont pas toujours eu la sûreté et la fermeté nécessaires. Elles n'ont pourtant pas manqué, notamment dans le domaine des investissements, de diversité et même d'originalité. Peu d'aspects de la vie des entreprises ont échappé à l'attention de l'Etat. Presque tous leurs problèmes financiers ont été l'objet de son intérêt.

Mais qui connaît les mille facettes de sa contribution au progrès de l'industrie du pays ? Probablement pas l'immense majorité des chefs d'entreprise à l'intention desquels, pourtant, la trame serrée des subventions, prêts et aides de tous ordres, a été patiemment tissée. Les auteurs de cet ouvrage ont entendu pallier cette carence. Leur but est, avant tout, de large information et le public auquel ils s'adressent est d'abord celui des entrepreneurs. Ce sont aussi les cadres et les étudiants, dont la réflexion et l'action trouveront désormais réunies nombre d'informations actuellement fort dispersées.

Ce volume brosse aussi clairement qu'il était possible de le faire, un panorama complet de l'œuvre réglementaire des Pouvoirs publics en matière de financement des investissements privés. Il décrit les services et organismes dans et hors de l'Administration, chargés d'en suivre l'application, ainsi que les résultats obtenus à ce jour.

Conçu plutôt dans l'intérêt que pour les joies de la démonstration par des auteurs qui, bien que nourris dans le « sérial » des Finances, connaissent les besoins des entreprises, il place chacune des procédures décrites dans le cadre des problèmes quotidiens de l'investisseur. En bref, il montre que, si l'Etat peut maintenant élaborer une « politique industrielle », c'est qu'il en a réalisé, peu à peu, au cours des dernières années, la plupart des instruments.

**Stratégie et Management, Essor 1969,**  
Paris, Essec, 21,5 x 27,5, 360 pages,  
F.fr. 90.—

Cet ouvrage qui rassemble pour la première fois les textes intégraux des conférences prononcées aux Journées de Paris et à celles de Lyon. Leurs thèmes respectifs :

— « Stratégie de l'Entreprise et Prospective ».

— « Les techniques du Management ». se complètent remarquablement et ces documents constituent pour tout cadre supérieur soucieux de perfectionnement, non seulement une information, mais aussi et surtout un outil de travail indispensable.

**Annuaire des centrales et groupements d'achats,** Paris, A.C.G.A.S., 21 x 27, 450 pages, F.fr. 195,07 T.T.C.

La documentation globale (mais précise et détaillée) que tous attendaient avec une impatience bien compréhensible !

Véritable **Panorama de la Distribution Moderne en France**, sept classements différents (afin de trouver rapidement ce que vous cherchez à partir d'un fragment d'information) : classement **Alphabétique, par Enseignes, par Marques de Distribution, par Nature des Achats, pour l'Exportation, par House-Organs**, classement **Géographique** enfin, où vous trouverez rassemblé l'essentiel de la documentation concernant chaque Groupement ou Centrale.

Environ 1.000 (mille) firmes citées. Les plus grands débouchés que vous puissiez trouver en France. Intéresse tout autant les Producteurs, Importateurs, Prestataires de service, que les Responsables de Groupements, ou les commerçants isolés (détaillants ou grossistes) à qui il permet de choisir leur Groupement.

Une documentation incomparable, vitale pour votre firme.

**Annuaire du Bricolage 1970,** Paris, Éditions Europa, 12 x 27,5, 240 pages, F.fr. 12,50.

L'annuaire du Bricolage « **Où trouver quoi pour tout faire soi-même ?** » est le premier répertoire d'adresses utiles pour les bricoleurs, pour ceux qui s'intéressent au marché du bricolage, et pour tous ceux qui, par goût ou par nécessité, sont amenés à se servir de leurs dix doigts.

Voici un outil pratique et indispensable à ceux qui cherchent à se procurer les matériaux de base pour faire eux-mêmes : construction, décoration, aménagement, travaux artistiques, jardinage, modèles réduits, photos, radio-électronique, tableaux.

Outre adresse et téléphone, le bricoleur trouvera dans cet annuaire des

renseignements sur les produits et matériaux que proposent fabricants et distributeurs, leurs spécialités et aussi des indications sur les associations, ateliers, revues, éditions et manifestations.

**Annuaire 1969-1970,** Paris, Confédération des Industries céramiques de France, 16 x 24,5, 438 pages.

Présentation générale de l'annuaire : Organisation professionnelle nationale — organisation professionnelle européennes; principaux organismes économiques et politiques européens et mondiaux — liste des fédérations et syndicats et de leurs adhérents — répertoires.

**Annuaire du froid et du conditionnement d'air 1969,** Paris, Horizons de France, 12,5 x 18, 760 pages, F.fr. 44.—

Vous y trouverez :

— une partie administrative et économique donnant tous renseignements utiles aux industriels et usagers (Syndicats, Groupements, Associations, Fédérations du Froid, Enseignement).

— Une partie législative et documentaire donnant les principaux textes indispensables à connaître en matière frigorifique. Instructions concernant les différents cahiers des charges — Règlement de la marque nationale N.F.

— La liste des Fabricants et Constructeurs de Matériel frigorifique et de Conditionnement d'Air.

— Les installateurs, Assembleurs, Distributeurs, Dépanneurs, Artisans, Revendeurs classés par départements et spécialités.

Associations Européennes des Constructeurs de Matériel Frigorifique : C.E.C.O.M.A.F. — C.O.M.A.F. — A.E.E.F.

— Les marques de Fabriques.

— Les Concessionnaires de Marque.

— Un tableau complet des Entrepôts Frigorifiques publics (volumes, température, etc.).

— La liste des Fabriques de glace (capacités de production).

— La liste des Transporteurs routiers sous température dirigée (transporteurs agréés.)

— Une bibliographie française et étrangères des ouvrages et revues de l'année traitant des questions relatives au Froid.

**Annuaire de la bonneterie, mercerie, lingerie, vêtements, mode 1970,** Paris, Horizons de France, 15,5 x 23,5, 700 pages, F.fr. 41.—

Cet ouvrage est réalisé pour tous les usagers de la profession qui peuvent y trouver rapidement renseignements et documentation nécessaires.

On peut trouver dans cette édition :

— Les adresses des fabricants, grossistes de la bonneterie-mercerie, habillement, lingerie, vêtements, etc., et de

toutes les industries qui s'y rattachent. Classement alphabétique par spécialités.

— La liste des principales marques de fabrique et modèle déposés avec le nom et l'adresse du fabricant.

— Les adresses des principaux détaillants de la bonneterie-mercerie, confection, corsets, lingerie, nouveautés. Classement par départements et villes.

— Une importante rubrique de documentation professionnelle et syndicale.

**Annuaire de la chapellerie mode,** Paris, Éditions Louis Johonet, 15 x 22, 357 pages, F.fr. 25.—

**Annuaire du syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles,** Paris, 13 x 21, 135 pages.

**Annuaire des jouets, jeux, voitures et accessoires pour enfants 1970,** Paris, Créations, Éditions et Productions Publicitaires, 21 x 27, 580 pages

**France-Sports 1969-1970, Annuaire des articles et matériel de sports, camping et pêche,** Paris, Créations Éditions et Productions Publicitaires, 21 x 27, 684 pages.

**Dictionnaire des parfums de France 1969-1970,** Paris, Les Éditions 26, 15 x 20, 140 pages.

**Annuaire national des métaux non ferreux et de leurs alliages 1968-1969,** Paris, Diffusion Internationale d'édition et Publicité, 21 x 27, 160 pages, F.fr. 26,74.

**Annuaire national du lait,** Paris, Les Éditions Comindus, 19 x 27,5, 732 pages, F.fr. 80,—

1<sup>re</sup> partie : Documentation professionnelle.

2<sup>re</sup> partie : Production et transformation.

3<sup>re</sup> partie : Fournisseurs de l'industrie laitière.

4<sup>re</sup> partie : Négoce.

## SUISSE

Paul VEYRASSAT. — **La Suisse et la création de l'A.E.L.E.**, Neuchâtel, Éditions de La Baconnière, distribué en France par la Librairie Payot, 15,5 x 21,5, 238 pages, 30,90 F.

En décidant de prendre part à l'édition de l'Association européenne de libre échange, la Confédération suisse a

franchi une étape importante, peut-être déterminante, de sa politique européenne. Car les autorités fédérales n'ont pas alors fait que souscrire à la Convention de Stockholm. Elles n'ont pas admis seulement que la Suisse noue des liens plus étroits avec les pays membres de l'A.E.L.E., mais également — tel était le but de l'opération — que, en compagnie des Sept, la Confédération trouve bientôt une place dans un grand marché européen incluant la Communauté économique européenne.

C'est la portée et l'intérêt de cette décision qui expliquent la naissance de l'ouvrage de Paul Veyrassat.

Quels sont les objectifs de l'auteur?

D'abord, dans une première partie, de montrer sous quelles influences et dans quelles circonstances l'A.E.L.E., a vu le jour. Le lecteur notera que la création de la zone des Sept est le dernier maillon d'un enchaînement dont l'origine remonte à la guerre de 1939-1945. Il constatera que la Suisse a joué un rôle très actif, quoique discret, dans la préhistoire de l'Association.

De même que les autorités suisses en

1959, mais avec le bénéfice du recul, la deuxième partie aboutit à la conclusion que la Confédération helvétique n'avait de possibilité sérieuse hors sa participation à la zone de libre échange des Sept. Puis elle mesure celle-ci à ses avantages et à ses limites.

La dernière partie de l'ouvrage tente d'indiquer à qui la Suisse doit sa participation à l'A.E.L.E. : elle cherche à situer l'origine et à suivre le cheminement de la décision des autorités fédérales. Elle analyse l'accueil que cette décision a rencontré en Suisse : en particulier, elle étudie la nature des relations entre les organisations économiques et le centre de décision.

**Agenda publicitaire suisse 1969,**  
Aarau, Renger-Verlag, 15,5 × 21,  
804 pages, 19 F. s., 24 F. fr.

**Schweiz. chemische industrie 1969,**  
Zurich, Verlag Aktien-Buchdruckerei,  
15 × 21, 206 pages.

Michel DETALLE. — **Le régime des oléoducs et gazoducs en Suisse,** Genève, Georg, Librairie de l'Université, 16 × 23, 136 pages, F.s. 18.—

**Colloque Franco-Suisse d'Histoire Économique et Sociale,** Genève, Georg, Librairie de l'Université, 16 × 23, 6, 245 pages.

**Annuaire de la cinématographie suisse 1970,** Genève, Chapalay & Mottier S.A. 16 × 23, 325 pages, F. s. 9.—

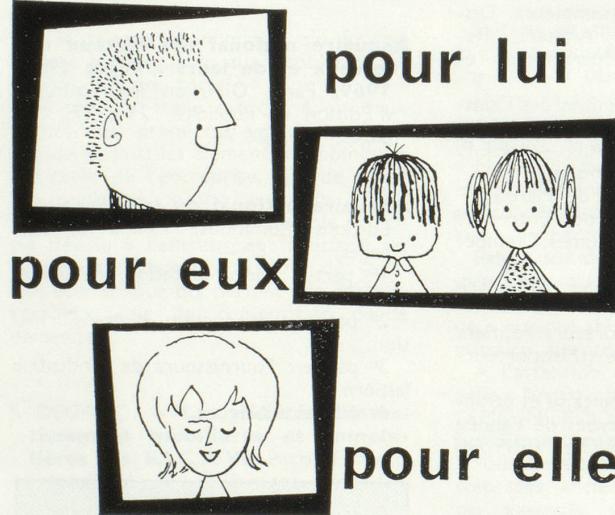
**Handbuch der Schweizerischen Anlagenfonds 1969-1970.** Zurich, A.B.C. Verlag, 18,5 × 25, 216 pages.

**L'industrie chimique en Suisse et ses produits annexes 1970,** Zurich, Verlag Für Wirtschaftsliteratur, 15,5 × 22,5, 316 pages.

EXPERTISES ET ARBITRAGES  
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE  
CONTROLE ET ADMINISTRATION D'ENTREPRISES  
TOUTES QUESTIONS FISCALES  
COMPTABILITÉS PAR CARTES PERFORÉES

**Société Fiduciaire**  
**BOURQUIN Frères et BERAN**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
26, Corraterie, Genève Téléphone 25.62.10

Maison fondée en 1892



**OVOMALTINE**  
DONNE DES FORCES

R. L. Dupuy



**Une adresse à noter:**  
LA MAISON DU VALAIS  
20, rue Royale. Paris-8<sup>e</sup>. Tél. 742.98.15